

Une nouvelle étape de la vie de la *Revue d'Économie Industrielle*

Richard Arena



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rei/3881>
DOI : 10.4000/rei.3881
ISSN : 1773-0198

Éditeur

De Boeck Supérieur

Édition imprimée

Date de publication : 15 septembre 2008
Pagination : 11-14
ISSN : 0154-3229

Référence électronique

Richard Arena, « Une nouvelle étape de la vie de la *Revue d'Économie Industrielle* », *Revue d'économie industrielle* [En ligne], 123 | 3e trimestre 2008, document 2, mis en ligne le 15 septembre 2010, consulté le 06 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rei/3881> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rei.3881>

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA VIE DE LA REVUE D'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE

Dans son éditorial, Jacques de Bandt a rappelé l'ampleur du travail accompli par la *Revue d'Économie Industrielle* (désormais *REI*) depuis trente ans et le contexte humain dans lequel les fondateurs de la revue et celles et ceux qui ont contribué – chacune et chacun à sa manière – à son développement ont mis en œuvre puis réalisé un véritable projet scientifique collectif. Ce projet a en effet nécessité la création et la gestion attentive d'une revue mais aussi celles d'une association de chercheurs (l'ADEFI), d'un groupement coordonné de recherches soutenu par le CNRS (le GRECO devenu par la suite GDR d'économie industrielle) et d'une École d'été méditerranéenne annuelle. Il compte aussi parmi ses réalisations la rédaction collective d'un *Traité d'Économie Industrielle* (Arena, Benzoni, de Bandt et Romani, sous la direction de: 1988 et 1991) qui connut deux éditions successives. La modestie de Jacques l'a cependant empêché de mentionner la première et la plus importante des contributions de la *REI*, du projet collectif qui lui fut associé et – bien sûr – de son directeur: l'émergence de l'économie industrielle en France. Certes, l'histoire révèle un grand nombre de précurseurs depuis Jean-Baptiste Say jusqu'à Jacques Houssiaux (Alcouffe: 1991, Arena: 1991 et de Bandt: 1991) mais il faut bien convenir qu'au milieu des années 1970, l'économie industrielle n'existait pas en France comme discipline reconnue au sein de la science économique. Rappelons-nous en effet qu'à cette époque, l'approche SCP (structures-comportements-performances) n'était pas ou très peu représentée dans notre pays, alors que la « nouvelle économie industrielle » des années 1980 et 1990, l'approche évolutionniste ou la théorie néo-institutionnaliste – trois exemples significatifs – n'étaient tout simplement pas encore nées. Or, à partir de cette époque, la *REI* et ses « institutions-sœurs », pour reprendre l'expression employée par Jacques de Bandt dans son éditorial, ont travaillé patiemment à la reconnaissance de l'économie industrielle aux côtés de disciplines voisines telles que la micro-économie ou les sciences de gestion. Ce mérite considérable suffirait à justifier l'entreprise audacieuse et difficile que Jacques de Bandt entreprit dans les années 1970 en collaboration avec son épouse et secrétaire de rédaction, Françoise de Bandt, à laquelle nous devons tous énormément aussi et sans qui rien n'eut été possible. Jacques a résumé brièvement dans son éditorial tout ce qu'il advint par la suite et je n'y revien-

drai pas, sinon pour souligner combien, au moment où ils ont souhaité tous deux se consacrer à d'autres activités que celles qu'ils conduisaient au sein de la *REI*, il a paru difficile de poursuivre le projet qu'ils avaient créé de toutes pièces et servi ensemble.

La première tâche à entreprendre consista, dans cette perspective, à renouveler l'équipe de gestion administrative et scientifique de la revue. Cette première étape est en voie d'achèvement. Si j'ai accepté, dans ce cadre, de devenir formellement le nouveau directeur de la *REI*, c'est d'abord parce que deux collègues, Sylvie Rochhia et Christian Longhi, ont en réalité accepté de former avec moi un véritable conseil de direction. Le secrétariat de rédaction a été également renforcé et rajeuni. Enfin, un nouveau comité de rédaction a été constitué.

Si les lignes de force du projet originel de la *REI* (pluridisciplinarité, volonté d'analyser soigneusement les réalités industrielles y compris dans une perspective historique, souci de réfléchir à l'élaboration d'une politique industrielle) seront maintenues par la nouvelle équipe, il lui a fallu et il lui faudra s'adapter à de nouvelles contraintes empiriques et scientifiques.

D'une part, en effet, le paysage théorique de l'économie industrielle a connu d'importants changements : il suffit de le comparer à ce qu'il était il y a dix ans (cf. Arena, 1999). Le projet de la « nouvelle économie industrielle » a aujourd'hui épuisé une grande partie de sa nouveauté : la théorie des marchés contestables a été très largement absorbée par la théorie moderne de la concurrence imparfaite, pendant que la place de cette dernière s'est réduite au profit de celle occupée par des recherches principalement économétriques. La théorie évolutionniste s'est considérablement développée ; elle tente – non sans difficultés – de sortir du seul domaine de l'analyse du changement technologique pour entrer dans ceux des théories de la firme, des marchés et de la croissance ainsi que dans celui de l'étude des règles et institutions économiques. Quant à l'approche néo-institutionnaliste, elle semble chercher son renouvellement dans l'interdisciplinarité avec les sciences cognitives, le droit ou la science politique par exemple. Enfin, la théorie des jeux connaît bien des applications en économie industrielle, dans des domaines qui n'étaient même pas envisagés à la fin des années 1990 (cf. *Revue d'Économie Industrielle*, 2006). D'autres approches ont aujourd'hui émergé, telles que l'économie de la connaissance (cf. *Revue d'Économie Industrielle*, 1999 ; Arena and Festré, 2007), la dynamique des marchés (cf. *Revue d'Économie Industrielle*, 2004) ou l'économie des réseaux (cf. *Revue d'Économie Industrielle*, 2003). La *REI* doit considérer l'examen critique et la diffusion de ces changements et de ces approches nouvelles comme l'une de ses missions essentielles. Dans ce domaine comme dans celui de la recherche proprement dite, notre revue doit se garder d'être une sorte de porte-parole d'une approche ou d'un courant de pensée unique. Elle doit avant tout être un carrefour pluraliste de discussion et de dissémination des idées entre économistes industriels s'inscrivant dans des perspectives théoriques différentes.

Les changements intervenus n'ont pas seulement été théoriques mais empiriques. L'industrie traditionnelle n'a pas reculé mais elle s'est de plus en plus délocalisée dans les pays émergents. Ainsi, jusqu'aux années 1970, la logique de la production matérielle prédominait dans les pays développés et s'accommodait plus ou moins bien des représentations qui en étaient données par les différentes théories de la production et du capital imaginées et construites au sein des versions diverses (walrasienne, marxienne, « autrichienne », classique, néo-walrasienne...) de l'analyse économique. Après 1970, cette domination a laissé la place à la co-existence de *nouvelles logiques différenciées* associées respectivement à de nouvelles activités dans les domaines de la santé et des biotechnologies, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la finance. Le développement de la *première* de ces activités a fait apparaître des problèmes éthiques liés à la marchandisation du vivant, à l'intrusion du marché dans des zones jusque là supposées publiques ou à l'existence d'externalités dans l'activité de production pharmaceutique. Ces problèmes ont à leur tour engendré une « *logique de la production semi-publique* » assez différente de la logique de production traditionnelle et soumise à des compromis entre pouvoirs publics, comités d'éthique, organismes d'assurance sociale, associations de consommateurs et... grandes firmes (cf. *Revue d'Économie Industrielle*, 2002). L'extraordinaire croissance du *deuxième* type d'activités liées aux TIC a conduit par ailleurs à l'émergence d'un certain nombre de nouvelles activités et de nouveaux marchés sur lesquels certains biens ne peuvent faire l'objet d'une appropriation strictement privée et, de ce fait, ne sont ni purement marchands ni purement publics. Là encore, le mode de formation de leurs prix et la présence parfois massive de rendements croissants présentent des spécificités irréductibles liées, en particulier, à la présence d'externalités substantielles. On a ici aussi affaire à une « *logique de la création de connaissances* » irréductible aux schémas traditionnels de la production matérielle. Le *troisième* type d'activités – la finance – a lui aussi ses spécificités, comme le montrent amplement les événements récents liés à la crise financière d'octobre 2008. Ainsi, l'économie industrielle entendue comme l'analyse économique des modes d'organisation et de fonctionnement des unités de production des biens et des services ne peut plus se réduire aujourd'hui à l'explicitation et à l'application de la seule logique de la production matérielle mais à celles de la combinaison de *plusieurs logiques différenciées*. Les mêmes remarques pourraient être faites à propos des théories traditionnelles de l'échange auxquelles il convient également de substituer des schémas diversifiés de fonctionnement et d'évolution de marché comme le montrent les travaux menés dans le cadre de la dynamique des marchés.

Ainsi, les changements empiriques et théoriques auxquels est aujourd'hui confrontée la *REI* la conduisent vers des sentiers aussi nouveaux qu'incertains. Nous pouvons être sûrs cependant que les acquis des trente premières années de cette revue continueront à nous être indispensables. C'est pourquoi il nous faut en remercier encore ceux qui les ont constitués et, en premier lieu, Jacques de Bandt.

Voir bibliographie page suivante

BIBLIOGRAPHIE

- ALCOUFFE A. : « Histoire des faits industriels et histoire de l'économie industrielle » *in* Arena R., Benzoni L., de Bandt J. et Romani P. (sous la direction de) : « Traité d'économie industrielle, *Economica* », Paris, 1988 et 1991.
- ARENA R., BENZONI L., DE BANDT J. et ROMANI P. (sous la direction de) : « Traité d'économie industrielle », *Economica*, Paris, 1988 et 1991.
- ARENA R. : « Structures industrielles et concentration économique : les antécédents historicistes et institutionnalistes de l'économie industrielle » *in* Arena R., Benzoni L., de Bandt J. et Romani P. (sous la direction de) : « Traité d'économie industrielle », *Economica*, Paris, 1988 et 1991.
- ARENA R. : « Un changement dans l'orientation de la *Revue d'Économie Industrielle* », *Revue d'Économie Industrielle*, n° 87, 1^{er} trimestre 1999.
- ARENA R. et FESTRÉ A. (sous la direction de) : « Knowledge, beliefs and economics », Edward Elgar, Cheltenham/Londres, 2007.
- DE BANDT J. : « L'économie industrielle dans le contexte français : développements et spécificités » *in* Arena R., Benzoni L., de Bandt J. et Romani P. (sous la direction de) : « Traité d'économie industrielle », *Economica*, Paris, 1988 et 1991.
- NUMÉRO SPÉCIAL « Économie de la connaissance » (sous la direction de Di Biaggio L.), *Revue d'Économie Industrielle*, n° 88, 2^{ème} trimestre 1999.
- NUMÉRO SPÉCIAL « Les droits de propriété intellectuelle : nouveaux domaines, nouveaux enjeux » (sous la direction de Coriat B.), *Revue d'Économie Industrielle*, n° 99, 2^{ème} trimestre 2002.
- NUMÉRO SPÉCIAL « Morphogenèse des réseaux » (sous la direction de Cohendet P., Kirman A. et Zimmermann J.-B.), *Revue d'Économie Industrielle*, n° 103, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2003.
- NUMÉRO SPÉCIAL « Dynamique des marchés » (sous la direction de Arena R., Longhi C. et Psillaki M.), *Revue d'Économie Industrielle*, n° 107, 3^{ème} trimestre 2004.
- NUMÉRO SPÉCIAL « Processus de contagion et interactions stratégiques » (sous la direction de Solal P. et Tallon J. M.), *Revue d'Économie Industrielle*, n° 114-115, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2006.